

II

*(Actes dont la publication n'est pas une condition de leur applicabilité)*

CONSEIL

**Information concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre la Communauté économique européenne et les États-Unis d'Amérique concernant la passation de marchés publics<sup>(1)</sup>**

La Communauté économique européenne et les États-Unis d'Amérique ayant signé l'accord le 25 mai 1993, celui-ci est entré en vigueur à cette date.

---

<sup>(1)</sup> Décision 93/323/CEE publiée au JO n° L 125 du 20. 5. 1993.